

Décision portant proclamation des résultats de l'élection des représentants des personnels et usagers au sein du conseil de l'Institut du Travail de l'université de Bordeaux

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L712-2 et suivants, L713-9, L719-1, L719-2 et D719-1 et suivants ;

Vu les statuts de l'université de Bordeaux ;

Vu les statuts du collège DSPEG de l'université de Bordeaux ;

Vu les statuts de l'Institut du Travail ;

Vu la décision portant organisation des élections en vue du renouvellement de la représentation des personnels et des usagers au sein du conseil de l'Institut du Travail de l'université de Bordeaux du 27 avril 2023 ;

Vu la décision portant recevabilité des listes de candidatures pour l'élection des représentants des personnels et des usagers au sein du conseil de l'Institut du travail de l'université de Bordeaux du 08 juin 2023 ;

Considérant les procès-verbaux de dépouillement en date du 12 juin 2023 ;

Le président de l'université de Bordeaux DECIDE

Article 1. Proclamation des résultats

Dans le cadre des scrutins du 12 juin 2023 organisé dans le cadre de l'élection des représentants des personnels et usagers au sein du conseil de l'Institut du Travail de Bordeaux, sont déclarées élues les listes annexées à la présente décision, classées par instance.

Article 2. Durée des mandats

Les membres sont élus pour un mandat de quatre ans, soit jusqu'au 15 juin 2027 à l'exception des représentants des usagers qui sont élus pour un mandat de deux ans, soit jusqu'au 15 juin 2025.

Les membres siégeront valablement jusqu'à la désignation de leurs successeurs.

Article 3. Exécution

Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera affichée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'université de Bordeaux figurant à l'annexe 4 des statuts de l'établissement et publiés sur le site internet de l'université.

Fait à Talence, le 15 juin 2023
Dean Lewis
Président de l'université de Bordeaux

Par déléation
Julien Ropiquet
Directeur des affaires juridiques



Annexe – Listes candidates élues

◆ Collège A :

Liste « <i>Institués par le travail</i> »			
Ordre	Civilité	NOM	Prénom
1	M.	PORTA	Jérôme
2	Mme	MOUSTROU BADEL	Maryse
3	M.	TOURNAUX	Sébastien

◆ Collège B :

Liste « <i>Tous ensemble pour l'Institut !</i> »			
Ordre	Civilité	NOM	Prénom
1	Mme	LACOSTE MARY	Valérie
2	M.	PUJOLAR	Olivier
3	Mme	MAURY	Florence

◆ Collège C :

Liste « <i>Les travaillistes accomplis</i> »			
Ordre	Civilité	NOM	Prénom
1	Mme	BINZONI	Julie-Anne
2	Mme	LECA ROBODEL DE CLIMENS	Marie
3	Mme	TAHTAH	Sabahe

◆ Collège D :

Candidat			
Ordre	Civilité	NOM	Prénom
1	Mme	LARTIGALOT	Audrey

◆ Collège des usagers : (1 siège titulaire + 1 siège suppléant)

Liste « Les usagers »			
Ordre	Civilité	NOM	Prénom
1	Mme	DUDON MASSIAS	Nadia
2	M.	TIGNOL	François